

### Collecte des ordures ménagères, déchets recyclables et déchetteries.

Le service « environnement » de la Communauté de Communes Mellois en Poitou vous informe que **les ordures ménagères seront collectées comme d'habitude, chaque semaine, le mercredi.** Cependant, la déchetterie de Loubeau étant fermée, les déchets sont acheminés vers Champdeniers. Pour cette raison, la collecte peut avoir lieu plus tôt que d'habitude. **Il est donc plus prudent de mettre vos poubelles au point de collecte habituel le mardi soir.**

**Les containers de déchets recyclables seront vidés régulièrement** avec une priorité donnée aux emballages. Ne vous déplacez pas inutilement. Attendez, stockez ce que vous pouvez pendant la durée du confinement.

**Les déchetteries :** à compter du lundi 20 avril la déchetterie de Brioux/Boutonne sera ouverte sur **Rendez-vous unique** : merci de joindre le secrétariat de la direction environnement au

**05 49 27 56 79.**

Dans la mesure du possible, **ne vous déplacez pas, compostez vos déchets verts !**

### Aides sociales:

Durant cette période de confinement, peut-être que certaines ou certains parmi vous connaissent des **difficultés financières** liées à une baisse d'activité ou à du chômage.

La Commission Communale d'Action Sociale a pris pour principe d'étudier les demandes d'aides des familles dès lors qu'elles lui seraient transmises par les services de l'action sociale.

Si vous éprouvez **des difficultés financières**, n'hésitez pas à vous adresser aux assistantes sociales de notre territoire, elles nous transmettront vos demandes.

Vous pouvez les joindre aux coordonnées ci-dessous :

### Antenne Médico-Sociale du Mellois

4 rue de la Béronne; 79500 MELLE

05 49 27 02 28 et 05 49 27 92 83

[ams-mellois@deux-sevres.fr](mailto:ams-mellois@deux-sevres.fr)

### Inscriptions à l'école maternelle, rentrée 2020

- **Petite section** : les enfants nés entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2017
- **Les toutes petites sections** : les enfants nés en 2018

(les inscriptions définitives ne pourront se faire qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre en fonction de l'effectif de la classe),

### 1- Se préinscrire auprès de la mairie de Chizé par mail ou par courrier

Vous devez fournir :

- une copie du livret de famille (page parents + page enfant concerné),
- une copie du carnet de santé attestant des vaccinations
- et une copie d'attestation de domicile

**Indiquer impérativement votre numéro de téléphone** pour que nous puissions vous joindre

Il vous sera remis un certificat d'inscription par courrier.

### 2- Inscription définitive de l'enfant auprès de la directrice de l'école

Prendre rendez-vous

au 05.49.04.64.94 ou [ce.0790534B@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790534B@ac-poitiers.fr)

et munissez-vous du certificat d'inscription qui vous aura été remis par la mairie.

### N'hésitez pas à consulter :

le site internet de la commune

<http://chize.fr>

ainsi que sa page Facebook

<https://www.facebook.com/Commune-de-Chizé>

**INFO BIBLIOTHÈQUE:** Une « **Boîte à livres** » est installée provisoirement et pour toute la durée de la période de confinement dans l'abri de l'ancien distributeur du Crédit Agricole, devant le nouveau salon de coiffure, en face de la supérette

# BOÎTE À LIVRES

*Cette "boîte à livres" est installée provisoirement et pour toute la durée de la période de confinement.*



### Le principe de la boîte à livres :

C'est tout simple :

Prenez, emportez, lisez, gardez ou rapportez (comme vous voulez) et venez déposer des livres quand vous voulez, comme vous voulez. Ce système d'échange est fondé sur le civisme.

Vous avez lu un livre, il traîne sur une étagère, donnez-le... et prenez-en un autre



Commune de CHIZÉ - AVAILLES

Avril 2020

### LE MOT DU MAIRE

Madame Monsieur ,

Le mois dernier commençait la curieuse période de confinement que chacun connaît bien désormais. Chacun des actes de la vie quotidienne prend depuis le 16 mars une tournure inédite.

Nous devons plus que jamais réfléchir à nos moindre déplacements, saluer de loin, proscrire les contacts rapprochés et les embrassades.

Notre quotidien est transformé par les dispositions préventives utiles à la bonne santé de la population.

Notre vaste zone géographique est à ce jour modérément frappée par le virus.

Le stade de déconfinement progressif est enfin annoncé par le gouvernement.

Notre région, moins atteinte par le COVID pourrait logiquement «déconfiner» avant d'autres.

Des commerces, des services vont rouvrir, les écoles aussi après le 11 mai.

Côté scolaire des interrogations subsistent : quels élèves seront accueillis, combien, vont-ils prendre les transports scolaires, déjeuneront-ils à la cantine ?

Ces sujets, banals en temps normal, prennent des dimensions plus techniques.

Le SIVU des écoles et la mairie auront à régler ces questions dès que le ministère de l'éducation aura précisé sa démarche en la matière.

Partout, nous aurons à conserver des réflexes de précaution acquis ces dernières semaines. Combien de temps ? Qui le sait...

D'ores et déjà notre feu d'artifice du 14 juillet est annulé, le repas « républicain » quant à lui, sera reporté à une date autorisant ce type de rassemblement.

Notre conseil municipal travaille par courriel ou téléconférence. L'équipe technique municipale travaille individuellement et le secrétariat en alternance.

Nous avons collectivement porté attention aux personnes fragiles, isolées, dans le besoin. Il est souhaitable de maintenir encore notre attention vis à vis des plus fragiles ou démunis.

L'année 2020, tout comme ce nouveau mandat communal, débute avec ce contexte difficile.

Certains d'entre vous traversent peut-être des difficultés. Vous trouverez dans ce bulletin l'adresse du service social pouvant vous aider.

En cas de besoin contactez un élu qui pourra vous orienter vers la ressource adaptée.

Saluons toutes celles et ceux qui assurent les fonctions fondamentales de notre société : tous les soignants en premier lieu, sans oublier les salariés grâce à qui nous avons eau, électricité, enlèvement des déchets, ainsi que les commerces de proximité qui ont démontré leur indispensable présence. Prenons soin d'eux également, aujourd'hui comme demain.

Madame Monsieur , portez-vous bien, prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous, Daniel Barré, maire.

## BULLETIN MUNICIPAL SPECIAL CONFINEMENT

### DANS CE NUMÉRO

Le mot du maire	1
Arrêtons les violences !	2
Soutien et aide aux courses en Mellois	2
Informations commerces, masques, jardins partagés	3
Informations aides sociales, école, bibliothèque, déchetterie.	4

### Mairie de Chizé

30 rue de l'Hôtel de Ville  
79170 CHIZÉ

Tél : 05 49 04 63 30

[mairie.chize@wanadoo.fr](mailto:mairie.chize@wanadoo.fr)

Horaires des permanences téléphoniques:

Lundi 14h - 17h30

Mardi 14h - 17h30

Mercredi 9h - 12h30

14h - 17h30

Jeudi 14h - 19h00

Vendredi 14h - 17h30

### COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

## PLATE-FORME DE SOUTIEN ET AIDE AUX COURSES AUX PERSONNES ISOLÉES, DANS LE PAYS MELLOIS EN PÉRIODE DE CONFINEMENT.

À partir du 13 avril nous mettons en oeuvre un partenariat avec l'association gérontologique du sud-deux sévres pour apporter notre soutien à la solidarité sur le territoire du Pays Mellois.

VOUS NE POUVEZ OU IL VOUS EST FORTEMENT DÉCONSEILLÉ DE SORTIR DE CHEZ VOUS :

Inscrivez vous sur notre plate-forme d'entraide pour les aides aux courses de premières nécessités (alimentaires, produits d'entretien, médicaments), nous vous mettons en relation avec un bénévole.



UN SEUL NUMÉRO :

**09 81 97 12 91**  
(9H-12H30)

- Vous avez envie de recevoir des appels, d'échanger avec d'autres personnes, quelle que soit **votre commune**, nous vous mettrons en relation avec une autre personne.
- Vous êtes **une association**, une commune, n'hésitez pas à nous contacter pour mutualiser ou nous entraider.
- Vous voulez **être bénévole** sur un de nos dispositifs ? Nous vous proposerons une mission (aide aux courses, appels conviviaux, communication...).

Faites le **09 81 97 12 91**.

Dans tous les cas vous pouvez aussi nous contacter à [bientraitance@cjf-sp.org](mailto:bientraitance@cjf-sp.org)

Nous avons établi des protocoles évolutifs sur nos différentes activités pour protéger au maximum toutes les parties. Sur certains territoires, il existe des initiatives similaires avec des associations reconnues vers lesquelles nous pouvons vous orienter.

## Prise en charge des victimes de violences conjugales



Dans l'urgence :

**17 ou le 112**

Recours aux forces de l'ordre depuis un portable 24h/24 - 7j/7



**114**

Signalement par SMS envoyer un texto 24h/24 - 7j/7



**119**

Signalement pour les enfants en danger



[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou sur [www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr](http://www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr)

Portail de signalement en ligne 24h/24 - 7j/7



**115**

Pour être hébergé



**3919**

Signalement auprès de la ligne nationale d'écoute, gratuite et anonyme Du lundi au samedi de 9h à 19h (pendant la période du confinement)



**Signalement auprès des pharmacies**

Il est possible de signaler des violences auprès des pharmacies. Les officines feront le lien avec les forces de l'ordre.



Signalement auprès des structures spécialisées du département (réseaux Nord, Gâtine, Sud et Niortais) :

Ces structures d'accueil, d'écoute et d'orientation répondent aux appels téléphoniques et aux mails pendant la période de confinement.

**CIDFF des Deux-Sèvres**

05 49 17 39 61  
[cidf79@orange.fr](mailto:cidf79@orange.fr)

(Couvre l'ensemble du territoire des Deux-Sèvres)



**France victimes 79**

05 49 26 04 04  
[direction.tv79@orange.fr](mailto:direction.tv79@orange.fr)

(Couvre l'ensemble du territoire des Deux-Sèvres)



**Planning familial 79**

05 49 26 95 08  
[mfpf.ad79@wanadoo.fr](mailto:mfpf.ad79@wanadoo.fr)  
(Couvre les réseaux GATINE, SUD et NIORTAIS)



**UDAF des Deux-Sèvres**

05 49 04 76 90  
[accueildejour@udaf79.asso.fr](mailto:accueildejour@udaf79.asso.fr)

(Couvre l'ensemble du territoire des Deux-Sèvres. Accueil de jour à Niort)



**Intermède Nord Deux-Sèvres**

06 30 08 47 53  
[intermede.nord79@orange.fr](mailto:intermede.nord79@orange.fr)

(Avec le réseau NORD uniquement. Accueil de jour à Bressuire)



**TÉMOINS :  
DONNEZ L'ALERTE !**



## Informations commerces, artisans et entrepreneurs de Chizé

Par obligation sanitaire, de nombreux commerçants et artisans du village ont été contraints de cesser leur activité. Ils espèrent, évidemment, pouvoir reprendre au plus vite.

**Pendant la durée du confinement :**

**La boulangerie** est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 14h et le samedi de 6h30 à 13h.

**La Pharmacie** est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 12h30.

**Le tabac / presse / poste** est ouvert de 8h30 à 12h30

**La supérette** est ouverte mardi, jeudi et vendredi de 7h à 12h00 et de 15h à 19h; **le mercredi de 7h à 12h00**; le samedi de 7h à 12h00 et de 16h à 19h; le dimanche de 8h à 12h. **Fermé le lundi.**

### « Aux masques citoyens ! »

L'académie de médecine recommande dès à présent de porter un masque dans les espaces publics.

A Chizé, l'atelier de couture « Chizé Confection » mais aussi d'autres personnes, fabriquent et vendent des masques en tissus, lavables. Vous pouvez vous en procurer dans certains commerces pour la somme de 3 €.

La mairie a fait une première commande de 150 qui seront attribués aux foyers non imposables et au personnel de l'école. Pour info : « *Le Département fournira un masque à chaque Deux-Sévrien (ne). Il s'agira de masques en tissu, évalués pour les activités sociales ordinaires. Ils seront lavables / réutilisables une trentaine de fois. Pour fournir les 380 000 habitants, un budget d'environ 1 million d'€ sera mobilisé par le Département* » Source : tweet du département.

En fonction de la livraison du département, une autre commande pourra suivre.

### Jardins partagés.

Trois parcelles des jardins partagés, rue Duguesclin, sont à attribuer.

Si vous souhaitez cultiver l'une de ces parcelles, vous pouvez en faire la demande auprès de M le Maire.

L'accès aux parcelles par les bénéficiaires est autorisée avec distanciation et gestes barrières.

## Au cabinet Médical de Chizé

Le cabinet médical ainsi que le cabinet infirmier de Chizé se mobilisent et se préparent pour tous.

Jusqu'à nouvel ordre, les consultations des patients chroniques sont maintenues.

Pour sécuriser au mieux, l'organisation de notre structure a été modifiée ainsi :

**Consultations dédiées aux motifs non infectieux** le matin uniquement.

**Désinfection** du cabinet médical entre 12 et 14 heures.

**Consultations** dédiées aux prises en charge avec symptômes **sans fièvre** en début d'après-midi,

**En cas de fièvre**, un premier bilan sera effectué par téléconsultation (appel téléphonique, réseaux sociaux) puis secondairement prise en charge au cabinet à des horaires dédiés.

**Désinfection** le soir après consultation comme habituellement.

Les médecins consultent toute la journée avec masque chirurgical ou FFP2.

Il est demandé à chaque patient de se laver les mains avant d'entrer en salle d'attente où des sièges ont été supprimés afin de respecter les distances barrières entre 2 patients, le temps imparti à une consultation de 15 minutes doit être si possible respecté afin de ne pas encombrer la salle d'attente.

Pour les patients COVID 19 avérés ou fortement suspects, le suivi à distance pourra être assuré par téléconsultation.

Noter que tous les actes en rapport avec le Coronavirus (suspect ou avéré) seront pris en charge à 100%.

Notre région est pour le moment, une des moins impactées, aussi, pour limiter l'évolution pour protéger nos parents, enfants, proches, amis, il reste primordial de respecter toutes les recommandations, en particulier celle du confinement.

Bon courage à tous